

Vis la vie de professeur à Iwamizawa

Un professeur de l'Institut d'Anchin a eu la chance de vivre pendant quatre jours la vie lycéenne japonaise au sein de l'établissement professionnel agricole d'Iwamizawa, situé dans la préfecture de Hokkaido, au nord du Japon.

Dans le cadre de la coopération franco-japonaise gérée par le réseau Japon de l'enseignement agricole, l'enseignant français, Monsieur Aurélien FALSONE, a été accueilli avec

bienveillance et gentillesse au Lycée Agricole d'Iwamizawa à Hokkaido, du mardi 10 juin au vendredi 13 juin 2025.



Il y a vécu des expériences très enrichissantes et a pu assister à divers enseignements au cours de cette semaine d'échanges et d'observation.

Il est important de noter que cette expérience n'est pas forcément représentative de l'ensemble du système scolaire japonais, car il existe différents types d'établissements, tout comme en France. Ce lycée se démarque sur quelques points qui seront abordés.

Le lycée : spécificités et ambiance



Le lycée agricole dans lequel l'enseignant français s'est rendu est un établissement professionnel composé de sept sections : les sciences agricoles, le paysagisme, l'élevage de bétail, la foresterie, l'agroalimentaire, la floriculture et l'ingénierie civile. C'est une structure qui se veut moderne ; on n'y retire pas ses chaussures, chose particulièrement rare dans les établissements japonais. Le lycée est très grand : on y retrouve, en plus du bâtiment scolaire, des cultures de riz, de fruits et légumes variés, des serres et des hangars pour les animaux et pour entreposer les machines agricoles.

Si, en France, le fait de faire des groupes de niveau fait parfois polémique, au Japon, cette pratique est la norme. Il n'y a pas de groupes de niveau au sein des établissements, mais plutôt des lycées de niveau. Ainsi, selon les résultats des élèves à leur équivalent du brevet, ces derniers sont assignés (pour les établissements publics) au lycée du niveau qui leur correspond.

Concernant ce lycée, certains élèves y sont par choix, car ils connaissent déjà leur projet de vie et que l'établissement répond à leurs attentes, tandis que d'autres y sont parce qu'ils sont moins « scolaires ». Les cours théoriques (que

j'oppose ici aux cours pratiques) y sont décrits comme plus « vivants » et les élèves comme plus « agités ». Il est vrai qu'on ne retrouve pas toujours l'image stéréotypée des élèves bien sages derrière leur table. Cela peut sembler être un cliché, mais les classes majoritairement féminines, comme celle de la section floriculture, sont plus calmes que les classes de sciences agricoles, composées quasi-exclusivement de garçons. Néanmoins, le niveau de bruit ne semble pas très différent de celui de la classe de terminale générale de Monsieur Falsone à l'Institut d'Anchin.



Au Japon, chaque classe a sa salle attitrée, et ce sont les professeurs qui se déplacent. Chaque enseignant dispose cependant d'un bureau dédié dans une salle du personnel. Le professeur est à la fois enseignant et membre de la vie scolaire. En effet, la vie scolaire telle que nous la connaissons n'existe pas au Japon. Les professeurs étant présents chaque jour de 8h20 à 16h45. Dans la pratique, il n'est pas rare qu'ils partent vers 18h ou 19h le soir, ils gèrent aussi bien leurs cours que l'aspect de la vie scolaire du lycée.

Le lycée possède également un internat, ou plutôt deux : un internat classique et un disciplinaire pour élèves difficiles. Comme indiqué, la notion d'élève difficile ne semble pas être

tout à fait la même au Japon et en France. Les professeurs d'agriculture sont tenus de dormir à l'internat une fois par semaine, une sorte de nuit d'astreinte qu'ils effectuent chacun leur tour.

Horaires et rythme de travail des élèves

La journée commence à 8h20 avec une première sonnerie, dont la mélodie est emblématique et souvent entendue dans la culture populaire japonaise (animation, cinéma, télévision). Cette première sonnerie indique aux élèves qu'il sera bientôt temps de se rendre en classe et aux professeurs que la journée de travail commence. Dans la salle du personnel, le proviseur indique aux professeurs les événements prévus dans la journée, et les professeurs peuvent, s'ils le souhaitent, prendre la parole pour transmettre une information à leurs collègues.

À 8h30, une seconde sonnerie indique aux élèves qu'ils doivent se rendre en classe. Le professeur principal de chaque classe se rend dans sa classe pour un « Short Home Room » (SHR), un temps d'échange de 10 minutes. Il fait l'appel, donne des informations aux élèves le cas échéant, et permet aux élèves de poser des questions ou de partager des informations.

À 8h40, une nouvelle sonnerie indique la fin du SHR, et à 8h45 sonne la première « heure » de cours, qui dure 50 minutes. Une pause de 10 minutes est observée entre chaque cours, ce qui permet aux élèves de se détendre avant le cours suivant.

Après quatre cours, à 12h35, la pause déjeuner débute. Les élèves sortent leur *bento** et mangent froid le déjeuner préparé par leurs parents ou par l'établissement pour les internes. Quarante minutes plus tard, la pause se termine, les élèves disposent de cinq minutes pour rejoindre leur salle et reprendre leurs deux cours de l'après-midi.

* *boîte à repas*

À 15h10, les cours se terminent et les professeurs principaux rejoignent à nouveau leur classe pour un SHR de cinq minutes afin de faire le bilan de la journée. C'est donc à 15h15 que

retentit la dernière sonnerie. Une poignée d'élèves restent quelques minutes dans la salle pour le nettoyage quotidien : effacer proprement le tableau et balayer la salle.

Pour les élèves, c'est ensuite le moment de rentrer chez soi, de rejoindre un club scolaire (sport, cérémonie du thé, lecture...) ou de partir au travail, nombreux sont les jeunes de plus de 16 ans à avoir un travail à temps partiel dans une supérette, par exemple.

50 minutes « inside a course »



Durant cette semaine, Monsieur Falsone a pu assister à différents cours.

En cours de paysagisme en classe de seconde, les élèves, en tenue de sécurité, ont travaillé en groupe sur des parcelles qu'ils devaient décorer en suivant certaines recommandations. Les plus belles parcelles sont ensuite reproduites pour décorer le lycée lors de sa fête annuelle, le festival d'été.

En cours de paysagisme en classe de première, les élèves coupaient des petits rondins de bois à la scie afin de créer des décos pour le festival d'été.

En cours de musique en première, alors que les matières artistiques sont moins développées dans nos lycées, au Japon,

les arts restent présents dans le cursus lycéen. Ainsi, Monsieur Falsone a pu assister à un cours de musique, axé sur le chant. Le professeur jouait du piano et les élèves chantaient des chansons japonaises. Dans une deuxième partie, les élèves avaient préparé un petit événement musical pour leur hôte français. Ils ont chanté l'hymne de leur école ainsi que quelques autres chansons. Chaque école, de la maternelle au lycée, possède son propre hymne.

Les élèves de terminale apprenaient la programmation HTML en cours d'informatique. Ils réalisaient des pages web simples.

Les jeunes de seconde étudiaient en cours de japonais les « Waka », une forme de poésie. Cela ressemblait d'abord à un cours magistral : le professeur expliquait comment composer des wakas, les élèves écoutaient et prenaient en note ce que disait le professeur. Ensuite, les élèves se sont exercés et la participation s'est faite plus active, rendant le cours très similaire à un cours français.

Pour l'occasion de la venue de Monsieur Falsone, le professeur d'anglais avait préparé avec ses élèves de terminale une présentation simple pour chacun d'entre eux. Le cours lui-même se passait uniquement à l'oral, sans prise de notes, et le professeur et l'assistant de langue avaient très souvent recours au japonais pour aider les élèves à suivre. Monsieur Falsone leur parlait en anglais, mais une traduction quasi systématique était réalisée par l'un ou l'autre. Un autre professeur a indiqué qu'il procédait tout autrement, il axait son enseignement sur la grammaire et proposait de petits tests sous forme d'exercices à la fin de chaque cours pour évaluer les élèves.



Observations sur l'anglais et la gestion administrative

Concernant l'anglais, il est important de noter que la liberté pédagogique des professeurs est largement respectée. Bien qu'il existe des programmes nationaux définis par le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT), l'anglais n'étant pas évalué par un test national normé en fin de lycée, chaque enseignant dispose d'une autonomie significative quant à ses méthodes d'enseignement et au choix des activités. Le gouvernement n'intervient donc pas directement dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

Sur l'aspect plus administratif, les lycées sont gérés par les départements japonais. Les professeurs sont payés par le département et non par l'État. Aussi, leur certification n'est valable que dans le département en question ; s'ils souhaitent déménager dans une autre région, ils doivent repasser la certification.

Le « petit marché » de l'école

L'école vend tous les vendredis sa production. Ce jour-là, ils vendaient asperges, fraises, riz, saucisses, glaces, œufs, pieds de tomate et fleurs. Même si les quantités sont faibles, les prix sont très attractifs, ce qui assure une clientèle régulière. Les élèves, encadrés par les professeurs, présentent et vendent eux-mêmes les produits. Ils gèrent la caisse et accueillent les clients.

Redorer la place des fleurs

L'enseignement français a pu remarquer qu'en effet, seules les personnes les plus âgées avaient acheté des fleurs.

Le Japon, et particulièrement cette école, cherche à répondre à une problématique importante : comment attirer à nouveau les Japonais vers les fleurs ?

La clientèle de ce domaine est vieillissante et l'établissement cherche à attirer les jeunes. C'est sur ce sujet qu'ils souhaitent développer la coopération internationale avec des partenaires français, afin de trouver des pistes marketing pour attirer les nouvelles générations vers l'achat de fleurs.

Contact : Franck COPIN, animateur du réseau Japon de l'enseignement agricole, franck.copin@cneap.fr

France-Corée, des défis communs

Une délégation du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire s'est rendue en Corée du Sud les 19 et 20 juin 2024, à l'occasion de la 4^e réunion du comité de coopération agricole franco-coréen.



Des représentants des directions d'administration centrale du Ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire se sont rendus à Sejong en Corée du Sud afin de

rencontrer leurs homologues du Ministère coréen de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales à l'occasion de la 4^e réunion du comité de coopération agricole franco-coréen. Initié en 2011 et reconduit en 2018 puis 2019, ce comité a pour objectif de croiser les regards sur les contextes, enjeux et politiques publiques agricoles et sanitaires des deux pays.

Des politiques agricoles face à des défis communs

La France et la Corée du Sud font face à des défis communs dans le domaine agricole, que ce soit en matière de sécurisation du revenu des agriculteurs (la Corée souligne un décrochage, ces dernières années, des revenus des ménages agricoles par rapport aux ménages urbains), de sécurité et de souveraineté alimentaires (la Corée vise une augmentation de ses taux d'auto-suffisance en céréales et soja), d'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique couplée à un objectif de neutralité carbone, ou de renouvellement des actifs agricoles (la part des plus de 65 ans représentaient 44% des agriculteurs coréens en 2018 contre 5% en 1970) et d'attractivité des zones rurales afin de limiter la déprise agricole.

En particulier, la partie coréenne a pu mettre en avant sa politique de revitalisation rurale, tandis que la partie française a présenté l'organisation de l'enseignement agricole en France qui forme près de 210 000 jeunes par an, de la 4^{ème} au doctorat, à plus de 200 métiers du vivant.

Perspectives de collaboration en recherche et innovation agricole

Cette rencontre a permis de réaliser un état des lieux des écosystèmes de recherche et d'innovation agricole dans les deux pays. En matière de recherche agricole, l'accord d'association de la Corée du Sud à Horizon Europe devrait être officiellement signé au second semestre 2024, permettant à la Corée de participer pleinement au programme à partir de 2025 et de faciliter les collaborations entre chercheurs des deux pays. Des rapprochements sont en cours entre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et la *Rural Development Administration* (RDA). En matière d'innovation agricole, pour répondre aux défis combinés du changement climatique, de la pénurie de main d'œuvre et de la diminution des surfaces agricoles cultivées, le ministère coréen en charge de l'agriculture table en particulier sur le développement du *smart farming* – de l'agriculture intelligente. Ce concept rejoint celui, proposé par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), de transformation numérique de l'agriculture. A ce titre, le ministère coréen a manifesté de l'intérêt pour le réseau de 215 start-ups françaises de l'AgriTech et de la FoodTech, avec lesquelles des collaborations franco-coréennes pourraient être envisagées à terme.

Embellies en matière d'accès au marché et maintien d'ouverture des marchés

Les représentants des deux ministères ont pu se réjouir de la résolution, en ce premier semestre 2024, de dossiers

sanitaires emblématiques, avec la réouverture du marché coréen à la viande bovine française (qui s'était fermé au début des années 2000 à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine) et l'ouverture du marché de l'Union européenne à la soupe Samgyetang coréenne. Cette réunion du comité de coopération agricole a permis d'acter et finaliser la réouverture effective du marché coréen à la viande bovine française issue d'animaux de moins de 30 mois : 7 premiers établissements français ont été agréés par les autorités coréennes à la suite d'un audit réalisé au mois d'avril, et les parties coréenne et française ont validé le modèle de certificat sanitaire qui accompagnera les marchandises. Par ailleurs, s'agissant de la filière porcine, les deux parties se sont accordées sur une révision du certificat sanitaire pour l'exportation de viande porcine française vers la Corée, prenant en compte les modalités d'accord de zonage relatif à la peste porcine africaine – de quoi permettre le maintien des exportations de viande porcine à partir de zones non touchées en cas d'apparition de la maladie en France.

Ces deux livrables constituent des avancées notoires pour l'accès au marché coréen. Mise à mal depuis de nombreuses années par l'embargo sur le bœuf, la relation sur les sujet sanitaires et phytosanitaires (SPS) est désormais très favorable, débarrassée de cet irritant majeur, et s'appuie par ailleurs sur des outils robustes (reconnaissance du zonage, acceptation de la vaccination) pour le maintien des flux de la France vers la Corée.

Les échanges du comité de coopération agricole ont été complétés par une visite de terrain aux quarantaines animale et végétale de l'aéroport international d'Incheon, où les services coréens ont pu présenter notamment les modalités de contrôle renforcé sur les bagages des passagers, avec le recours à des chiens détecteurs et à des installations rayons X pour prévenir l'introduction de maladies animales ou végétales.

En marge du 4^e comité de coopération agricole franco-coréen, des échanges complémentaires avec des représentants professionnels et avec la Délégation de l'Union européenne

En marge de la rencontre entre ministères, la délégation française a eu l'opportunité d'échanger, en présence de l'Ambassadeur, avec les représentants d'entreprises françaises présentes en Corée, d'importateurs de produits français, ainsi qu'avec les équipes locales de Business France et de Hopscotch Season. Ces échanges ont été l'occasion d'évoquer les opportunités et défis du marché coréen, notamment en lien avec la réouverture des marchés à la viande bovine française. Une rencontre a également été organisée avec la Délégation de l'Union européenne à Séoul, afin de faire un partage d'informations et d'ainsi favoriser une action française coordonnée avec celle menée à l'échelon européen.

Crédit photo de tête : Sejong CITY x CITY Catalogue BETA

Contact : Anne-Laure ROY, chargée de mission Asie – Bureau des relations européennes et de la coopération internationale – DGER (MASA), anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr

Séquence découverte pour les Sri-Lankais

Le lycée agricole de Saint Germain en Laye a accueilli une délégation Sri-Lankaise, mercredi 29 mai 2024 après-midi, pour une séquence de

découverte de l'enseignement agricole français et de l'exploitation horticole de cet établissement.

Cette visite répondait au souhait de M. *Mahinda Amaraweera*, le Ministre de l'agriculture du Sri-Lanka de profiter de sa présence en France à l'occasion de l'assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la santé animale, pour avoir également un aperçu du modèle agricole français à travers des visites de terrain.



Le ministre de l'agriculture était accompagné de *Pasan Amaraweeran*, son assistant personnel,

nel, le Dr. *Kacha Kothalawala*, Directrice générale du département de la santé animale et de la production agricole du Sri-Lanka et de Mr *Gayan Rajapakse* et Mme *Walaa MEKKY*, tous deux conseillers aux affaires commerciales à l'Ambassade du Sri Lanka à Paris. Côté français, la délégation était accompagnée par les organisateurs de cette journée : Mme *Monique Tran*, conseillère aux affaires agricoles pour la zone Asie du sud, M. *Vigan Dervishi* du Bureau de Coopération Technique Internationale des Organisations Professionnelles de l'Elevage à l'Institut de l'élevage et de *Sylvie Rizo* chargée

de mission Asie du Sud au bureau exportations et partenariats internationaux du MASA (DGPE).

Route des Princesses

A son arrivée au lycée, la délégation a été accueillie par M. Yves Guy, le Directeur de l'établissement d'enseignement agricole technique. Un premier temps a été consacré à



cée, les différents publics visés et les grandes spécificités de l'enseignement agricole français. Après une présentation de l'histoire particulière du site du lycée, une ancienne zone de chasse, la délégation Sri lankaise a rejoint M. Vengadessan KULANDAIVELU, le directeur de l'exploitation agricole et horticole qui a assuré la visite des différentes serres et



répondu aux questions de la délégation. Celle-ci a été particulièrement impressionnée par la technicité des bâtiments, la diversité des productions et la qualité des infrastructures que l'enseignement agricole français met à disposition de ses élèves.

La Montbéliarde dans l'Oise

Dans la matinée, la délégation Sri lankaise avait été accompagnée dans une ferme laitière de l'Oise. Depuis 2017, Le Sri Lanka a développé la construction de mini-laiteries dans le cadre d'une coopération agricole avec la France. Le pays souhaite en effet accroître son autosuffisance en lait dans un contexte marqué par la dépendance aux importations de poudre de lait. Cette visite a été l'occasion de présenter le fonctionnement d'une ferme laitière française de 60 vaches mais aussi de faire découvrir la race Montbéliarde dans la perspective de déployer cette génétique au Sri-Lanka.



Les contacts sont pris

Cette journée a été particulièrement appréciée par la

délégation Sri-lankaise. Elle a été l'occasion de tisser des liens, de promouvoir le savoir-faire français en matière d'horticulture et de races laitières françaises. Elle aura, peut-être aussi, permis de semer des graines pour une future coopération dans le domaine de l'enseignement agricole.

Rédaction de l'article proposée par Sylvie RIZO, chargée de mission Asie du sud/ sud-est, Bureau exportations et partenariats internationaux – DGPE (MASA)

Contact : Anne-Laure ROY, chargée de mission Asie – Bureau des relations européennes et de la coopération internationale – DGER (MASA), anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr

Des lycéens Coréens découvrent l'agriculture française

16 lycéens coréens découvrent l'agriculture française à travers la visite des exploitations et ateliers de transformation de 3 établissements de l'enseignement agricole français

L'Ambassade de Corée en France a demandé à la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (Bureau des relations européennes et de la coopération internationale) de l'aider à organiser un voyage d'études pour seize élèves de la seconde à la terminale en lycées agricoles de l'académie de Gyeongnam, en Corée du Sud et accompagnés de 3 professeurs et de la rectrice de leur académie. Cette première visite avait pour objectif de faire découvrir l'agriculture française aux

élèves les plus méritants qui ont été sélectionnés par un concours.

A son arrivée, le 22 novembre 2023, la délégation a été accueillie à la Maison de Corée de la Cité universitaire Internationale de Paris. L'attaché à l'éducation de l'Ambassade, Monsieur Kangwoo YOON a tout d'abord présenté les différences entre les systèmes scolaires français et coréens. Anne-Laure ROY, chargée de mission Asie au Bureau des relations européennes et de la coopération internationale du Ministère français de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a complété par une présentation détaillée des particularités et forces de l'enseignement agricole français : des formations en lien direct avec le milieu professionnel ; l'apprentissage et l'alternance ; des enseignements mis en pratique au sein même d'exploitations et d'ateliers de transformation puis pendant des stages...



Présentation de l'enseignement agricole, sous tutelle du MASA et illustration des atouts du système de formation

Mieux comprendre le système français

Pendant la séquence de questions-réponses qui a suivi, les élèves ont voulu savoir quelles étaient les productions phares

de l'agriculture française. L'occasion de leur répondre que les établissements qu'ils allaient visiter ont été choisis pour leur montrer un échantillon de la grande diversité de l'agriculture française, adaptée à différentes conditions naturelles et que les lycées et leurs enseignements sont ancrés dans leur territoire.

Une question sur le futur de l'agriculture a été l'occasion de faire le parallèle entre l'érosion de la démographie agricole, en France, comme en Corée et d'insister sur l'importance de la formation agricole dans le renouvellement des actifs agricoles dans les deux pays.

Interrogés sur leur choix de carrière dans le domaine agricole, les élèves ont répondu vouloir participer à la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, être innovants dans la recherche de solutions contre le changement climatique et participer à une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Après cette introduction en salle, le voyage a commencé avec une découverte grandeur nature d'un échantillon de la France agricole à travers la visite de trois établissements.

A l'école d'horticulture du Breuil en région parisienne, en visitant les parcelles expérimentales mises en place par les élèves, la délégation a pu discuter avec les jardiniers et les professeurs encadrant des travaux pratiques. Les jeunes coréens ont ensuite été impressionnés par la bibliothèque et en particulier par des livres d'horticulture du 16ème siècle. Le point culminant de cette étape a été le dialogue organisé par un professeur avec des étudiants de 1^{ère} année de BTSA pendant lequel les jeunes ont échangé sur leur futur, le changement climatique, les particularités des agricultures de leur pays et ont échangé des contacts, après avoir fait les selfies d'usage.

Quelques impressions à chaud des élèves

J'ai été très impressionnée par l'aménagement paysager de l'école où chaque élève peut travailler sur quelque chose de différent, dans des parcelles expérimentales individuelles.

J'ai particulièrement apprécié que l'école dispose d'un grand jardin ouvert au public où les élèves acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires à la gestion d'une véritable exploitation agricole en effectuant des travaux pratiques, et pas seulement théoriques. » « C'est un paysagiste professionnel qui donne les cours pratiques !

Le fait que l'école ait une longue histoire et conserve des manuscrits du XVIe siècle montre qu'elle prend la tradition très au sérieux.

A l'Établissement d'enseignement agricole d'Amboise – Chambray-les Tours en Touraine, la visite a permis de présenter l'atelier hippique, l'apiculture et le verger puis d'expliquer toute la fabrication du vin, des vignes au chai, avec un passage dans la boutique en circuit court du lycée pour une dégustation de jus de raisin.

La formation vue par les élèves coréens

J'ai retenu que, contrairement aux écoles coréennes où les élèves doivent étudier tout type de cultures, les étudiants français peuvent se spécialiser en viti-viniculture par exemple et l'étudier en profondeur. L'avantage c'est qu'ils peuvent apprendre de manière professionnelle, dans un grand vignoble qui appartient à l'établissement.

J'ai été impressionnée par le fait que l'école vend du vin produit par les élèves eux-mêmes.

J'ai apprécié la façon dont l'école a utilisé les caractéristiques locales pour fournir un enseignement pertinent et comment elle pratique l'agroécologie qu'elle

enseigne.



Vergers de pommes du lycée du Pays de Bray, Domaine de Merval, en Normandie

La 3^{ème} étape au lycée du Pays de Bray – domaine de Merval, en Normandie a fait découvrir à nos invités les vergers de pommes et leur transformation en cidre, un troupeau de vaches dont le lait est transformé dans la fromagerie du lycée et un système d'agro-arbo-api foresterie. Le chef d'exploitation a insisté sur l'engagement dans l'agriculture biologique qui est enseignée et mise en pratique, avec les apprenants, dans la conduite du troupeau et de l'exploitation. Les formations dans le domaine du service à la personne ont également été mises en avant.

Ce qu'ont retenu les jeunes coréens

J'ai été impressionné par la vaste zone de pâturage de l'école ainsi que par les efforts déployés pour déplacer le pâturage toutes les deux heures afin de s'assurer que les vaches sont nourries avec de l'herbe fraîche et verte. J'ai trouvé que les vaches avaient l'air décontractées, comme celles que j'avais vues dans les fermes en Allemagne. J'ai ainsi réalisé que l'environnement pouvait être le facteur le plus important pour le bien-être des animaux.

L'enseignement et le fonctionnement de l'établissement est

axés sur la qualité et l'engagement en faveur de l'agriculture durable, cela semble évident.

C'est passionnant de découvrir l'ensemble du processus, de la traite à la vente en passant par la transformation, avec le souci du détail qui préside à la fabrication d'un bon fromage. Il est intéressant de constater que tous ces processus sont traités dans le cadre de cours pratiques.

Incroyable que le château, qui abritait autrefois des nobles, ait été transformé en école !

De son côté, un proviseur accompagnateur confie que ces visites lui ont permis de commencer à réfléchir sur l'insertion territoriale de son établissement et des liens à établir avec les collectivités territoriales. Et une professeure avoue que ce voyage l'a fait réfléchir au rôle des enseignants dans l'agriculture durable.

De belles découvertes à rapporter en Corée et peut-être des pistes de partenariats à ouvrir entre lycées agricoles français et coréens pour la suite.

Lire aussi l'article [De la Corée du Sud à la France : une visite surprenante pour les jeunes de l'enseignement agricole](#)

Photo de tête d'article : Découverte d'un livre d'horticulture du XVIème siècle

Contact : Anne-Laure ROY, Chargée de mission Maghreb, Asie, Bureau des relations européennes et de la coopération internationale – DGER, anne-laure.roy@agriculture.gouv.fr